

Avant propos

De juger les faits passés et encore moins les hommes de ce temps-là, nous n'en avons ni le droit ni la capacité. Si nous avons entrepris de vous donner à partager la découverte de quelques épisodes du passé des communes de notre canton, nous nous sommes appliqués à vous les livrer tels quels, bruts de documents. Peut-être, malgré tout, sentirez-vous poindre l'enthousiasme ou l'étonnement que nous avons ressentis en découvrant certain fait ou certaine coutume paraissant insolite. Mais dans l'ensemble, nous-nous sommes scrupuleusement tenus à ne pas trahir le document original,

Des plus de deux mille pages d'archives dépouillées, nous avons extrait les principales informations, en résumant les plus simples. Pour les informations plus complexes, nous avons choisi de reproduire entre guillemets le texte original.

Grâce à la multitude de renseignements recueillis pour l'établissement d'un nouveau Livre terrier, sous le règne de Louis XIV, nous vous invitons d'abord, à découvrir nos villages tels qu'ils se composaient alors. C'était le régime de la féodalité, l'Ancien Régime. A cette époque, peu de gens, surtout dans nos campagnes avaient la possibilité d'apprendre à lire. Un tiers à peine des tenanciers de terre (aussi bien nobles que manants) dans les bourgs était capable de signer leur nom en 1675. Il est probable que dans les plus petites communautés de voisins, le pourcentage y était inférieur. Mais dès cette époque, on découvre une volonté de faire instruire les enfants.

En choisissant de vous faire revivre la naissance de nos écoles communales, ce sont plus de deux siècles que nous vous proposons de parcourir, avec en filigrane, la naissance de la démocratie.

Ces deux époques, à première vue si éloignées, paraissent posséder une certaine parenté. On peut, dans la volonté de mettre en place des moyens d'enseignement sous le régime féodal, déjà déceler le germe de la démocratie sinon sa semence.

La découverte de l'imprimerie, peut-être aussi des motivations religieuses ou économiques sont à l'origine de ce désir de connaissances. Elles ont probablement mis en route le long processus de la libération de l'oppression féodale, la naissance de la démocratie. Démocratie dont les documents concernant la mise en place des écoles communales révèlent la lente et laborieuse progression.

Au 21^{ème} siècle, notre environnement politique et social, conditionne notre façon de penser, d'agir, et de juger. Pour comprendre les événements de ces temps lointains et le comportement de nos ancêtres, il faut faire un gros effort d'imagination pour se mettre dans le contexte de l'époque.

Hommes du 21^{ème} siècle, nous pouvons avoir un jugement critique sur les régimes politiques d'antan et sur les faits qui en ont découlé, nous ne pouvons ni les rejeter ni les transformer. Ce passé c'est notre Histoire. Nous en sommes issus et n'avons plus que le désir sinon la possibilité de la faire évoluer selon nos principes. Le chantier de la démocratie n'est pas terminé.

Nota : les deux sujets choisis cette année se sont révélés si riches, les bénévoles tellement enthousiastes que nous avons cru bon de partager notre bulletin de cette année en deux volumes. Nous espérons que vous trouverez plaisir à les découvrir.

Pour la partie "Bribes", que nous avons un peu écourtée cette année nous rappelons que cette rubrique est ouverte à tous et nous serions très heureux si vous pouviez nous communiquer lettres ou photos anciennes en votre possession ou tout autre témoignage. Nous recherchons en particulier, pour le prochain bulletin tout document ayant trait à l'émigration.